LE FRÈRE DE LAIT

NOUVELLE

PAR

LUCIEN DESCAVES

L'un de ses beaux-frères, faillé, un autre, brute pratique et cupide, avaient aigri en elle le goût du mariage. Elle restait Pauline Grandsire, à vingt-cinq ans, sans beauté d'ailleurs, sans charme rare, pourvue strictement des solides qualités qui assimilent certaines jeunes filles de la classe moyenne à ces cadeaux utiles échangés entre familles, moins pour l'agrément des conjoints que par manière d'acquit.

Les parents, découragés par deux essais onéreux, favorisaient cette humeur célibataire, autant, — peut-être, — pour conjurer le trafic d'une dot enviable, que par égoïsme de vieillards se ménageant la douceur dernière d'une servitude filiale.

Cependant, des prétendants s'inscrivaient.

Il y a une façon de demander la main des filles riches et de la leur prendre qui fait, involontairement, songer au geste, à la fois souple et impérieux, des couples quêteurs, à l'église, un jour de noces.

Tous ces grippe-dot furent évincés. Alors, on dit que Mademoiselle Grandsire méditait une fin édifiante.

La vérité est que Pauline, adonnée aux exercices pieux, sans doute, inclinait moins pourtant vers les pratiques extérieures que vers les bonnes œuvres.

Un matin, les Grandsire reçurent, de province, une singulière lettre. Le frère de lait de Pauline, depuis longtemps perdu de vue, se rappelait au souvenir de ses amis, dont un hasard lui fournissait l'adresse à Paris. Il était charpentier, marié depuis trois ans. Sa femme allait devenir mère d'un second enfant, une nouvelle charge pour un ménage déjà lourd. Il révélait une gêne décente, aggravée par le chômage, une condition inférieure, l'état maladif de la mère: gêne qui devait les conduire sur la lisière du dénuement. Il concluait, non pas à la demande de secours brutale, mais en priant les Grandsire, s'ils conservaient leurs vieilles hardes, d'en faire un paquet à l'adresse de Jacques Foyeux, à Nantua (Ain). Il se montrait, par avance, reconnaissant des bontés qu'on aurait pour lui.

Les Grandsire, après consultation rapide, envoyèrent quelque argent, et, sur la recommandation de leur fille, s'informèrent de l'époque à laquelle devait naître l'enfant. Par courrier, Foyeux fixa une date. Tout de suite, Pauline s'inquiétait d'une layette.

Alors, son existence fut bouleversée. Elle négligea les nappes d'autel, les ornements relevés en broderie, pour se consacrer toute au petit trousseau. Elle y apporta des soins de jeune femme, sentit sa poitrine se soulever d'allégresse, son cœur s'emplir de murmures. Elle eut les joies d'une maternité artificielle.

Au maniement journalier des chemisettes, des brassières et des béguins, elle réchauffait ses doigts de vieille jeune fille, et une douceur la pénétrait.

Elle connut la vie: elle mit de la chair sous l'étoffe; elle pressa des menottes au bout des manches; elle répondit à des sourires sous les tétières. Et quand elle eut donné le dernier coup d'aiguille dans la dernière des pièces de la layette, encore toute tiède de cette hermine touillée, de cette lueur crépusculaire, de l'haleine des ombres blanches frôleuses, elle comprit qu'elle venait de capitonner de satin blanc — un bercean.

Le trousseau terminé, elle l'envoya. Quinze jours plus tard, le Foyeux annonçait la naissance d'un garçon. Alors Pauline sourit sans plus. *Elle le connaissait.*

Dès lors, elle le *devina* grandir. Quand il eut sa première dent, on envoya vingt francs. A l'occasion du baptême, de nouveaux dons partirent. Pauline s'était étonnée, d'abord, qu'on ne lui fît aucune ouverture, quant au parrainage; puis elle pensa que des considérations particulières s'opposaient à cette faveur. Et elle se consola dans la confection raisonnée des chemises et des bonnets proportionnés.

A cet effet, tous les quinze jours, Foyeux lui détaillait la croissance de l'enfant. « Il marcherait bientôt ainsi qu'un petit homme; il était très râblé; on ne le nourrissait pas de promesses, il avait un appétit de jeune loup; mais mieux vaut, pas vrai, payer le boucher que le médecin ? Il envoie des baisers à la bonne demoiselle. »

Les Grandsire comprenaient à demi-mot, et, sur ses économies, Pauline prélevait des sommes qu'elle s'ingéniait à faire accepter « pour le petiot », afin de ne pas blesser les parents.

Mais un gros désir la préoccupait. Elle l'exprima enfin aux Foyeux, le printemps venant. « Comme vous seriez aimable en nous amenant l'enfant! Je veux lui essayer moi-même une amour de jaquette. C'est, naturellement, une fantaisie personnelle que je prends à ma charge. »

La réponse tarda. Puis Foyeux, s'excusant, confessa les inquiétudes que leur donnait le petiot. Il avait eu un *vilain* rhume, l'hiver finissant. Il se rétablissait lentement, oh! bien lentement. Il ne fallait pas songer au voyage.

Pauline n'insista pas. Mais elle trahit l'espoir d'une visite en surprise, aux beaux jours, si elle pouvait y décider ses parents.

Trois jours après, Foyeux annonça la mort de l'enfant. Une angine. Il n'avait pas le courage de tout raconter... Ils étaient, sa femme et lui, désespérés... Ce coup, après une saison mauvaise, un chômage persistant, les tuait *deux* fois!

Ce fut, pour Pauline, un déchirement dont elle saigna tout entière. Cependant, en cette affliction, se ranimait éperdûment son être autrefois végétatif. Il y avait encore de la vie dans ce décès.

De cet enfant, en somme, il lui restait un souvenir adorable, qui brûlerait dans la vie de son cœur, comme une veilleuse au chevet des solitaires.

Ne pouvant plus rien pour lui, elle vêtit la mère. Du crêpe, elle-même ne garda que ce qu'en permet de porter un étrange deuil par procuration.

Les Grandsire payèrent l'enterrement; ils voulaient que les parents infortunés ne fussent tués qu'*une* fois.

Ensuite, un long mois sans nouvelles... Pauline allait écrire pour réclamer un objet quelconque usé par lui, quand arriva une lettre portant le sceau de la municipalité de Nantua.

« Monsieur,

» Des lettres saisies au cours d'une perquisition faite chez le sieur Foyeux, arrêté pour vol, nous incitent à penser que votre bonne foi a été surprise. Cet homme vivant de rapines et d'expédients, n'a jamais été marié. Le linge et les vêtements que lui expédiait mademoiselle Grandsire étaient immédiatement vendus, et l'argent qu'il tirait de ce brocantage, ajouté aux espèces que vous lui faisiez tenir, perpétuait son immémoriale ivrognerie.

» Quant à l'enfant sur qui ce misérable avait réussi à vous apitoyer, il n'a jamais existé que dans sa correspondance... »

La lecture achevée, Pauline n'a qu'un cri, si étouffé que c'est comme la lointaine protestation de son rêve:

— Pourquoi l'avoir fait mourir ?

On ne sut même pas si elle pleura; sous le choc d'une douleur trop vive, le cœur, parfois, se fendille simplement, comme l'écorce sèche d'un fruit tombé.

Maintenant, elle coud: elle coud pour les asiles, les orphelinats, les œuvres de charité, les maisons de secours.

Elle est l'active ouvrière qui ne connaît pas les épaules qu'elle habille, elle s'est condamnée à ne pas même ramasser les miettes des plaisirs qu'elle distribue...

Elle ne fait plus que du bonheur anonyme.

LUCIEN DESCAVES.

LES GRANDES EPREUVES AUTOMOBILES

Le Grand Prix de l'A.C.F. à Miramas

Miramas (Autodrome), 26 juin. — Ce matin à 9 h., à l'autodrome, ont eu lieu les opérations de pesage des concurrents prenant part au Grand-Prix des voitures de l'Automobile-Club de France. Si les forfaits dans le Grand-Prix des voitures ont réduit le lot des partants à trois Bugatti, par contre dans celui des voiturettes, tous les engagés se sont présentés:

Catégorie 1100 cmc.: Quatre Salmson, pilotées par Casse, de Victor, Rousseau et Gendrot; trois Amilcar, pilotées par Morel, Martin et Daray une Dufour et Gérard, pilotée par Dufour; deux B.N.C. pilotées par Gubernatis et de Joncy.

Catégorie 750 cmc.: Une Austin, pilotée par Zabiaga; une Sima-Violet, pilotée par Maurice Benoist, et une Octo, pilotée par Berthe.

Catégorie 500 cmc.: Deux Sima-Violet, pilotées par Stantou et Enders Jack.

Le total est donc de quinze voitures. Les trois Bugatti au volant desquelles seront Constantini, Goux et de Viscaya sont également arrivées et subiront les opérations préliminaires.

TOUT EST CHER

Un vase de nuit vendu 27.000 fr.

Le couloir de l'Hôtel des Ventes avait pris un aspect d'hôpital; on y voyait force personnes se promener avec un vase de nuit à la main; des hommes étaient armés de crachoirs ou de bassins de malade.

Le plus important de ces bibelots fut adjugé 27.100 francs, soit 32.414 fr. 50 avec les frais.

C'est un pot de chambre en ancienne porcelaine de Saxe, orné de deux grandes réserves à sujets chinois polychromes et or avec encadrement de rinceaux et rocailles. Sa place sera désormais dans la vitrine d'un salon avec d'autres de ses confrères qui n'ont fait que 820, 860, 780 ou 680 francs.

Une magistrale conférence de l'abbé Desgranges à l'Hippodrome de Roubaix

L'ORATEUR REPLIQUE VICTORIEUSEMENT A LA CONTRADICTION DE M. RAPPOPORT, COMMUNISTE

Apôtre infatigable du catholicisme social, M. le chanoine Desgranges est venu dans notre région pour nous en faire mieux connaître la doctrine et aussi pour expliquer sa position en face du socialisme et du communisme. Jeudi à Halluin et vendredi à Croix, il captiva dans de magistrales conférences l'auditoire venu pour l'écouter.

Samedi à Roubaix, devant deux mille personnes assemblées à l'Hippodrome, le grand orateur catholique montra comment l'expérience bolcheviste russe confirme les doctrines du catholicisme social.

Cette réunion était présidée par M. Adolphe Delmasure, assisté de MM. Jean Catrice et Jean Wicart, Desrumeaux et Paul Mullier.

M. Adolphe Delmasure, après avoir remercié les auditeurs et fait appel à la courtoisie des contradicteurs inscrits, donne la parole à M. le chanoine Desgranges, qui, dit-il, n'a pas besoin d'être présenté, étant suffisamment connu.

Le chanoine Desgranges commence par se féliciter de rencontrer comme contradicteur le citoyen Rappoport. Puis, entrant d'emblée dans son sujet, il déclare que la rénovation des peuples, dont le catholicisme social a fait son programme n'est possible que basée sur la science et la fraternité, science que l'Eglise cherche toujours à développer, fraternité que le catholicisme a établie sur des bases inébranlables.

Dans tous les pays, dit l'orateur, tout ce qui a été fait d'effectif au point de vue social, l'a été sous l'influence de l'Eglise.

Le chanoine Desgranges rend ensuite un ironique hommage au communisme russe qui, dit-il, l'a confirmé dans les quatre principes de la doctrine de l'Eglise sur la guerre, la propriété, la collaboration des classes et la prédominance du facteur moral dans le relèvement des peuples.

La loi divine enseignée par l'Eglise défend le meurtre; mais quand un assassin se jette sur sa victime, que demande le devoir sinon de défendre la vie de l'opprimé au risque d'ôter la vie au agresseur. S'il s'agit de peuples au lieu d'individus, le principe reste le même. Quand un pays attaque son voisin et le couvre de carnage, la guerre est nécessaire. Et si l'éventualité d'une guerre peut se produire, les peuples pour se défendre peuvent légitimement entretenir une armée permanente.

M. le chanoine Desgranges montre que, sur ce point, la doctrine bolcheviste se rencontre avec celle de l'Eglise. Il lit des discours de Trotsky et de Lénine et des articles de journaux communistes où est exposée la nécessité pour un peuple d'avoir une armée.

La doctrine de l'Eglise enseigne encore que les biens de la terre ont été donnés aux hommes pour assurer leur subsistance, mais que le travail est nécessaire pour faire fructifier ces biens et pour permettre à toute l'humanité d'en profiter. Si tout était à tous, plus personne ne travaillerait et ce serait la « ceinture universelle des nations ». Il existe donc un droit légitime de propriété. Le bolchevisme, aux premiers mois de sa domination, prescrivit qu'il n'y aurait plus en Russie de propriété privée: les paysans se montrèrent réfractaires, ils s'efforcèrent de produire uniquement ce qui était nécessaire à leur propre subsistance. Une épouvantable famine s'ensuivit et, en 1922, Lénine changea la main-mise de l'Etat sur les récoltes en un impôt, reconnaissant ainsi clairement la nécessité de la petite propriété. Et il y a maintenant en Russie deux propriétés: la propriété privée, qui assure la prospérité du pays, et la propriété publique communiste, toujours déficitaire, et qui n'englobe plus que quelques services nationaux, tels que les transports en commun.

Maintenant l'héritage est autorisé chez les Soviets, comme le sont aussi les contrats entre petits propriétaires et ouvriers agricoles. N'est-ce pas là une éclatante démonstration de la légitimité de la propriété, faite par les communistes eux-mêmes?

Le catholicisme social est pour la collaboration des classes. L'exploitation, toujours condamnable, qu'elle s'exerce au profit du patron ou au profit de l'ouvrier, a sa source dans les vices de l'homme et non dans l'organisation de la société. Les communistes, qui prêchent la lutte des classes, se prononcent aussi quand ils y voient leur profit, pour la collaboration: c'est ainsi que l'U. R. S. S. traite, comme cela a été spécifié par Radowsky à un rédacteur du « Peuple », avec les grands consortiums industriels étrangers, à qui elle offre des exploitations en Russie. Là encore, nos communistes auraient mauvaise grâce à reprocher au catholicisme sa manière de voir.

Pour améliorer la société, il importe, avant de se préoccuper de faits économiques, d'améliorer les consciences. Les vices de l'homme sont la source de la misère de la société et là, seul, le catholicisme apporte le remède. M. le chanoine Desgranges tient à souligner que, sur ce point, la confirmation bolcheviste est encore insuffisante, mais il ne désespère pas de la voir complète un jour. En effet, les Soviets, qui avaient d'abord installé chez eux des banderoles portant l'inscription: « La Religion est l'opium du peuple », n'ont pas remplacé celles qui sont détruites ou dont l'inscription est effacée.

En terminant, l'orateur clame sa conviction qu'aucun relèvement des peuples ne sera réalisé tant que la véritable fraternité ne régnera pas sur les hommes. C'est la charité du Christ qui a suscité les plus magnifiques dévouements dont l'humanité ait eu à profiter; sans elle, rien d'utile ne saurait être tenté pour le relèvement et la pacification des peuples.

LA CONTRADICTION

Quand l'ovation qui salua la fin de cette magnifique conférence eut cessé, le président donne la parole à **M. Rappoport** qui l'avait sollicitée pour défendre la thèse communiste. Le contradicteur communiste est un petit homme à la barbe en broussaille qui, dans un style haché, et d'une voix extrêmement désagréable et presque incompréhensible, va essayer de convaincre l'auditoire que le régime communiste est parfait.

Il explique que ses amis veulent avant tout empêcher les guerres futures par la fondation d'une internationale ouvrière où tous les hommes seraient frères et reproche aux catholiques d'avoir « considéré ce fléau comme une chose sainte ». Puis il accuse le catholicisme de soutenir les banquiers et après un exposé très long et fastidieux de la doctrine communiste et des résultats de son application en Russie, il termine en souhaitant voir le plus tôt possible les pays du monde se fondre en une vaste République soviétique.

Après lui, et vu l'heure très avancée, le président accorde dix minutes à un contradicteur anarchiste, **M. Hoche Meurant** qui, bien loin de s'occuper de contradiction, se lance dans une violente attaque contre les communistes.

Cela a le don de mettre en fureur les amis de M. Rappoport qui se trouvent disséminés dans la salle et font un vacarme épouvantable qui cesse d'ailleurs dès que M. l'abbé Desgranges reprend la parole.

LA REPONSE DE M. L'ABBÉ DESGRANGES

Avec sa lumineuse logique et sa puissance admirable de réplique, M. l'abbé Desgranges balaie en quelques paroles tout l'amoncellement d'arguments si péniblement entassés par M. Rappoport.

Il lui fait observer que jamais les encycliques des Papes n'ont canonisé la guerre mais qu'elles l'ont au contraire toujours considérée comme un fléau comparable à la peste.

Il défend ensuite les catholiques d'avoir jamais fait le jeu de la finance, ni d'être eux-mêmes des bourgeois, comme l'affirme M. Rappoport et lui donne en exemple la condition plus que modeste de la plupart des curés, religieux et religieuses.

Les applaudissements enthousiastes qui accueillent cette péroraison montrent à l'orateur combien il a été compris et M. Delmasure se fait l'interprète de l'assistance en le félicitant chaleureusement.

La sortie eut lieu ensuite dans le plus grand calme.

POURSUIVI

pour avoir flétri des propos odieux d'instituteurs communistes, un tribunal en a acquitté par la Cour d'Angers

Angers, 26 juin. — Le jour de l'Ascension de 1925, M. l'abbé Briand, curé de Lézigné, en Maine-et-Loire, prononça un discours dans lequel il mettait en garde les fidèles contre les doctrines enseignées aux enfants par les époux Bouet, instituteurs communistes de l'endroit.

Il répéta les propos suivants tenus devant les élèves par ces deux instituteurs: « A la caserne, il n'y a que des voyous. Les décorations ne sont que des hochets d'enfants et ceux qui les portent ne les ont pas méritées. »

Poursuivi pour diffamation par les époux Bouet, l'abbé Briand fut une première fois acquitté par le tribunal de Baugé. Les instituteurs firent appel et la Cour d'Angers a rendu son arrêt dans ce procès.

Estimant que l'abbé Briand a fait la preuve que les propos attribués par lui à un citoyen exerçant une charge publique ont été tenus, il a acquitté l'ecclésiastique et a condamné les époux Bouet, qui s'étaient portés partie civile, aux frais du procès.

PETITES NOUVELLES

— **Le torpilleur « Alcyon »** a été lancé au Havre.

— **Au cours d'une séance de l'Association industrielle hongroise**, le sous-secrétaire d'Etat Lengyel a déclaré que la révision en faveur de la Hongrie du traité de commerce franco-hongrois est absolument nécessaire.

— **Le gouvernement anglais vient d'interdire l'importation des cerises** venant de Normandie ou de Bretagne, sous prétexte qu'elles contiennent un ver qui pourrait se répandre dans les vergers de l'île.

— **Les marchands anglais** achètent en ce moment, au prix fort de 5 fr. 25 le kilo, la récolte de cassis de la région, notamment à Auteuil, Auneuil et Bonneuil (Oise).

UN PEU D'HYGIÈNE

TROISIÈME ARTICLE.

ALIMENTATION DES MALADES

Dans l'ALIMENTATION DES MALADES, naturellement, la mère de famille doit se conformer aux prescriptions du médecin. Il faut pourtant indiquer quelques principes :

Retenons que, pour les estomacs délicats, la viande en *beefsteack grillé* est la mieux tolérée et la plus nourrissante. Si vous n'avez pas de filet de bœuf très tendre, un morceau de bœuf ou de mouton massif peut le remplacer; ayez la précaution de hacher cette viande crue, puis d'en former un beefsteack que vous faites cuire sur le gril. La *viande froide* est plus digestible que la viande chaude. Le *jambon* se digère bien, tout en nourrissant beaucoup.

La *truite*, la *sole*, sont pour les malades des aliments de choix.

Toutes les *conserves* doivent être *proscrites* de la table des malades; et même pour les gens bien portants, elles ne sont pas à recommander, presque toutes étant plus chères et moins saines que la nourriture fraîche. (Exceptons de cette règle les conserves de viande de l'armée.)

Certains malades ne tolèrent pas le *beurre cuit*; il faut, pour ceux-là, préparer les légumes, pâtes, riz, à l'eau, puis verser brûlant dans un plat très chaud et mettre sur le tout, au moment de servir, un morceau de *beurre frais* qui fondra *sans cuire* et se digérera facilement.

Le *bouillon de légumes* entre dans le régime de beaucoup de maladies, notamment l'entérite. On le prépare en faisant cuire à l'eau des légumes secs et frais aussi *variés* que possible : pois, lentilles, haricots, pommes de terre, salades, poireaux, carottes, etc. Le tout doit bouillir 4 heures environ; au moment de servir, passez les légumes, et ajoutez, *si le médecin l'a permis*, un morceau de beurre frais qui ne doit pas cuire.

Quand un malade est au régime *déchloruré*, il faut accommoder sans les saler tous les aliments; si quelques grammes de sel lui sont permis chaque jour, préparez-lui, en les pesant, de petits paquets qui seront sa *ration quotidienne*, et cela pour une semaine à l'avance.

En cas d'*épidémie de typhoïde*, aucun légume *cru* (salade, radis, etc.) ne paraîtra sur votre table; l'*eau* et le *lait* seront soigneusement *bouillis*; vous vous méfierez aussi du *fromage blanc* et du *petit lait*.

En tout temps, apportez un soin particulier à l'*ébullition du lait*, non seulement pour les malades et les bébés, mais aussi pour les personnes bien portantes. Le lait doit *réellement bouillir* 5 minutes, ce qui ne veut pas dire qu'il lui suffit de monter et s'échapper de la casserole ! Si l'on veut éviter tout danger de contamination par le lait, il lui faut *cinq minutes de véritable ébullition*.

Pour les malades et les enfants, on vous demandera souvent un *lait de poule*. Voici la façon de le préparer : *Délayez au fond d'une tasse un jaune d'œuf, une cuillerée à dessert de sucre en poudre, et versez-y doucement eau ou lait tiède et parfumé, en tournant toujours*; on peut réchauffer petit à petit, mais *ne jamais faire cuire*. Se prend chaud ou froid.

Le *sabayon* se prépare en délayant à froid un jaune d'œuf avec une cuillerée à dessert de sucre en poudre et quelques gouttes de rhum ou de kirsch.

On peut aussi incorporer *sans le faire cuire*, un jaune d'œuf dans une purée de pommes de terre, dans du chocolat, dans le potage, etc.

Les dernières préparations ont pour but de faire absorber des *jaunes d'œuf crus* aux malades, convalescents, débilités, enfants délicats ou à croissance rapide. A recommander aussi les flans, crèmes, gâteaux de semoule, tapioca et bouillies au lait, pâtisseries de ménage.

Pour tous, adultes et enfants, malades et bien portants, n'oubliez pas que les *menus doivent être variés*, les mets présentés d'une façon appétissante, les convives de bonne humeur. Ce qu'on mange avec plaisir et en agréable compagnie se digère toujours bien.

En vous conformant à ces principes si simples, si pratiques, quoique rigoureusement scientifiques, vous serez vraiment d'excellentes et complètes ménagères.

LA MORT DE Mgr CARTON

L'inhumation aura lieu à Halluin

Nous avons annoncé la mort de Mgr Carton, vicaire général du diocèse de Lille, archiprêtre, prélat de Sa Sainteté, curé-doyen de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul, à Lille.

La nouvelle de la mort du vénérable prélat, connue à Halluin samedi matin, a causé une pénible émotion. Mgr Carton qui, on le sait, était originaire de cette ville, y était très aimé et respecté.

Les funérailles de Mgr Carton auront lieu mercredi prochain, à 10 h. 30, à Lille.

L'inhumation aura lieu à Halluin, jeudi. Un service funèbre sera chanté à 10 heures, en l'église Saint-Hilaire.

— **De l'Agence Indo-Pacifique** : la cavalerie de Moukden est arrivée à Pékin, précédant Tchang So Lin, qui est attendu.

Un drame à Dunkerque

UN DOCKER GRIÈVEMENT BLESSÉ A COUPS DE REVOLVER PAR SON NEVEU

Une balle égarée blesse à la jambe un écolier

Depuis le début de l'année, une vive animosité s'était manifestée entre le docker André Depauw, 40 ans, célibataire, domicilié rue du Pollu, et son neveu, Joseph Locat, âgé de 23 ans.

Le neveu avait déjà menacé de mort son oncle. Hier après-midi, il décidait de mettre ses menaces à exécution et, armé d'un pistolet automatique, il s'en fut rôder rue des Pollus, devant la maison de son oncle.

Ce dernier, réduit au chômage, se rendait à la pêche vers 15 h. 30 lorsqu'il fut interpellé par son neveu, qu'il repoussa.

Locat, sortant son pistolet, fit feu à trois reprises à bout portant sur son oncle, qui fut atteint à l'abdomen et se réfugia à son domicile.

L'agresseur est allé se constituer prisonnier au commissariat de police du 2e arrondissement.

La victime a été transportée en auto-ambulance à l'hôpital. Son état est très grave.

Ce drame a fait une autre victime: un écolier de 13 ans, Daniel Evrard, qui jouait sur les lieux, a été blessé à la jambe par une des balles que Locat destinait à Depauw.

LE CONGRES INTERFEDERAL

des Mutilés, Réformés, Veuves, Orphelins et Anciens Combattants du Nord, à Cambrai

Vendredi, s'est ouvert à Cambrai, le Congrès interfédéral des Mutilés, Réformés, Veuves de guerre. Cette journée fut employée à des visites au Cateau et à Caudry, et le soir, à une première réunion de commissions.

La journée de samedi a été marquée par d'importants travaux de commissions.

Ces travaux ont été interrompus dans la matinée, pour une réception des congressistes à la Mairie, à 11 h. 30.

Le maire de Cambrai, M. Dejardins, entouré de son Conseil municipal, a souhaité la bienvenue aux fédérations.

M. Lepoivre, au nom de la Fédération des Anciens Combattants, et M. Balavoine, au nom des mutilés, ont remercié M. le Maire de son accueil hospitalier.

Dans l'après-midi, les congressistes ont visité les différentes sections d'une exposition permanente organisée par le Comité départemental des Mutilés et Réformés de guerre du Nord.

Une assemblée plénière a été ensuite tenue sous la présidence de M. Olivier, président d'honneur de la Fédération, et au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du bureau fédéral.

Ont été élus : Président: M. Lepoivre; secrétaire général: M. Dufour; trésorier: M. Arquembourg; assesseurs: MM. Goudacrt, Schaepelynck et Barrau.

UN AGENT DE POLICE DE ROANNE ARRÊTÉ POUR TENTATIVE de MEURTRE

Saint-Etienne, 26 juin. — Un agent de police de Roanne a été arrêté et écroué, inculpé de tentative de meurtre qui se serait produite dans les circonstances suivantes:

Etant en congé et en civil, il aperçut, dans la cour de la gare de Roanne, le nommé Antoine Signol, 25 ans, manœuvre, accoudé à un mur. Il lui aurait demandé ses papiers et l'aurait invité à circuler. Sur le refus de Signol qui ne le connaissait pas, l'agent qui, lui-on, était ivre, s'arma d'un revolver et tira sur Signol qui s'écroula, une balle lui ayant traversé le poumon. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

Cinquième Congrès des Agents d'assurances, à Lille

les 28, 29, 30 juin et 1er juillet

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, c'est le jeudi 28 juin que s'ouvrira à Lille le 5e Congrès national des agents généraux d'assurances. En voici le programme:

Lundi 28 juin. — 8 h., réception des congressistes, Société Industrielle du Nord de la France, 116, rue de l'Hôpital-Militaire; remise et contrôle des cartes; distribution du programme officiel. — 10 h., séance d'organisation des travaux du Congrès. — 12 h., réception des congressistes par la Municipalité à l'Opéra de Lille. — 14 h. 30, départ en auto-cars pour la visite des centres industriels et d'usine de la région: Lille, Roubaix, Tourcoing, Pérenchies, Armentières, Revin à Lille, vers 18 h. 30.

Mardi 29 juin. — 9 h., séance de travail du Congrès (Société Industrielle): lecture et discussion des rapports. — 11 h. 30, réception des congressistes par la Chambre de Commerce de Lille. — 14 h., départ en auto-cars pour la visite de la région minière (réception par le Conseil d'administration des Mines de Lens). Visite des champs de batailles de l'Artois: Vimy, La Targette, Notre-Dame de Lorette.

Mercredi 30 juin. — Excursion à Bruxelles (train spécial), réception par la Chambre Syndicale des Assureurs bégés et la Municipalité bruxelloise avec banquet au Palais d'Egmont.

Jeudi 1er juillet. — 9 h., séance de travail du Congrès (Société Industrielle); lecture et discussion des rapports. — 11 h. 15, séance de clôture du Congrès sous la présidence effective de MM. les ministres du Travail et du Commerce. — 13 h., banquet officiel par MM. les ministres du Travail et du Commerce. (Tenue de ville). — 16 h. 30, visite du Musée de Lille, réputé le premier musée de province.

DERNIÈRE HEURE

Le problème financier

LES CONFÉRENCES DE M. CAILLAUX

Paris, 26 juin. — Une conférence a eu lieu, cet après-midi, au ministère des Finances, entre M. Caillaux, M. Piétri, sous-secrétaire d'Etat au budget, M. Duboin, sous-secrétaire d'Etat au Trésor et M. Henry Bérenger, ambassadeur de France à Washington.

Le ministre des Finances a reçu assez longuement M. Robineau et plusieurs régents de la Banque de France, entre autres MM. de Rotschild, Lederich, Vernes et de Wendel.

M. Moreau, gouverneur général de la Banque de France, « interprète fidèle de la pensée du Gouvernement ».

M. Robineau, gouverneur général honoraire

Paris, 26 juin. — Le ministère des Finances communique la note suivante:

M. Moreau, directeur général de la Banque de l'Algérie, inspecteur général des finances, est appelé à succéder à M. Robineau, gouverneur de la Banque de France qui, à de nombreuses reprises l'an dernier déjà, à M. Caillaux, et depuis aux successeurs de celui-ci, avait manifesté son désir de repos.

M. Robineau en témoignage de ses longs et éminents services, est nommé gouverneur honoraire. M. Moreau, ex-chef de Cabinet de M. Rouvier, a été élevé à l'école des grands financiers d'Etat. Selon leur doctrine, il maintiendra fermement l'indépendance de notre grand institut d'émission dont le crédit doit demeurer distinct de celui de l'Etat. Il en reçoit la mission du Gouvernement, de la pensée duquel il sera l'interprète fidèle.

LA MEURTRIERE DE DUISBOURG ARRETÉE A LA FRONTIERE ALLEMANDE

Berlin, 26 juin. — On a arrêté à Beevern, au moment où elle tentait de fuire en Hollande, la femme Kette Gageborn, que la police allemande soupçonne d'avoir assassiné les deux enfants de Duisbourg.

LES DETTES DE GUERRE

L'ACCORD MELLON-BÉRENGER

Une explication américaine du fameux article 7

Commentant les nouvelles de la presse de Paris, les personnalités officielles du Trésor et de la Commission des dettes font remarquer que tous les règlements des dettes conclus à ce jour contiennent la même stipulation, prévoyant une émission éventuelle d'obligations sur le marché américain. Les gouvernements étrangers ont fait ressortir les difficultés de la mise en œuvre de cette stipulation et le taux de l'intérêt devant être nécessairement peu élevé, diverses raisons pratiques d'ordre financier rendraient virtuellement impossible d'utiliser ce moyen et de disposer de telles obligations en les offrant au public.

A la Maison Blanche, on a exprimé les mêmes vues en disant que le Gouvernement des Etats-Unis n'a jamais envisagé de jeter sur le marché américain les obligations des gouvernements étrangers qu'il possède.

ARRIVÉE A PARIS DES SOUVERAINS D'ESPAGNE

La foule leur fait une ovation

Paris, 26 juin. — Le Roi et la Reine d'Espagne, venant de Madrid, sont arrivés à la gare d'Orsay par le sud-express, à 22 h. 40.

A leur descente du train, le Roi et la Reine d'Espagne ont été salués par M. de Fouquières, directeur du protocole, représentant le ministre des Affaires étrangères; le général Lasson, représentant le président de la République; l'amiral Wedel, attaché militaire à la présidence; le maréchal Pétain; Mme de Peretti della Rocca, femme de l'ambassadeur de France à Madrid.

A la sortie de la gare, la foule massée sur le trottoir, a fait une longue ovation aux souverains.

M. STEEG A REMIS A M. Pierre PARENT A CASABLANCA

les insignes d'officier de la Légion d'honneur

Casablanca, 26 juin. — Au cours d'une cérémonie populaire, organisée par la Fédération des Mutilés et Anciens Combattants du Maroc, M. Steeg, résident général, a remis à notre concitoyen M. Pierre Parent, les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

La révolution portugaise

Trois anciens présidents du Conseil arrêtés

Lisbonne, 26 juin. — Le Gouvernement a fait arrêter trois anciens présidents du Conseil, le général Cacardoso, M. José Domingues Santos, chef du parti de gauche, et M. Alvaro Castro, chef de l'Action républicaine. Ils seront déportés aux Açores.

COURTES DÉPÊCHES

— **En Hongrie**, la récolte de froment s'élève à 18.6 millions de quintaux contre 19.5 l'année dernière; celle de seigle à 7.7 millions de quintaux contre 8.3 millions l'année dernière.

— **Le Président de la République** a reçu M. Dherbecourt, président et les membres du nouveau bureau du Conseil général de la Seine.

— **M. Briand** a offert, au Quai d'Orsay, un déjeuner en l'honneur des membres du nouveau Cabinet présenté à Paris.

— **Le général Hirschauer** a atterri normalement à Héliopolis.

— **La commission juridique du Reichstag** a voté tous les articles du projet de loi gouvernemental concernant l'indemnisation des princes allemands.

— **Deux « marchands de fonds »**, Charles-Albert Dury, 58 ans, 1, rue du Retrait, et André Pageot, 30 ans, 116, rue Damrémont, ont été arrêtés à Paris, pour escroqueries.

Dernières Nouvelles Locales

ROUBAIX

LE BANQUET DU CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Les membres de cet intéressant orphéon ont clôturé dignement les fêtes du 20e anniversaire de la société, en un banquet, qui les réunissait samedi soir, au siège, Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare. M. A. Dekien présidait la table d'honneur, à laquelle se trouvaient également MM. B. Vandeermersch, président; Dufay, président du Comité des fêtes; A. Houssier, vice-président; R. Vandestienne, directeur; C. Declercq, sous-chef, etc., ainsi qu'une délégaton de l'Union Chorale de Wattrelos.

A la fin du repas, M. Dufay a prononcé une allocution dans laquelle il a rendu hommage au talent de M. R. Vandestienne, à la générosité du président d'honneur, et au dévouement du Comité: MM. Dekien, Vandeermersch, Vandestienne ont pris successivement la parole, et M. Houssier, aux applaudissements de tous, a remis à M. René Vandestienne un magnifique souvenir en reconnaissance de son dévouement. Des vivats furent chantés à MM. Dekien, Vandestienne, aux membres du Comité, aux invités, etc.

Le banquet a été agrémenté d'un intéressant concert.

Dernières Nouvelles Régionales

LE LANCEMENT DU « THEOPHILE-GAUTHIER » A DUNKERQUE. — Les Chantiers de France ont lancé, samedi, avec un plein succès, le paquebot « Théophile-Gauthier » construit et entièrement équipé à Dunkerque pour les services des Messageries maritimes.

Mgr Potard, organisateur de pèlerinages en Terre Sainte a procédé devant une foule nombreuse à la bénédiction du nouveau navire.

LA FRAUDE EN AUTO. — Importante prise près de Seclin. — Jeudi, dans la journée, des fraudeurs ont abandonné près de Seclin, sur la route de Somain, une camionnette n° 7.878-D-6, qui était pleine de tabac belge dit de « Moravie ».

La gendarmerie a aussitôt fait une enquête, en même temps qu'un inventaire de la prise; 25 ballots de tabac représentant une valeur de 40.000 fr. environ, constituaient le contenu de la camionnette estimée elle-même à 10.000 fr.

On se perd actuellement en conjonctures sur les raisons pour lesquelles ces fraudeurs ont abandonné leur auto et le tabac qu'ils avaient réussi à introduire en Belgique.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du samedi 26 juin 1926

COTONS

LIVERPOOL, 26 juin.

Ventes, 2.000; importations, 3.831; américain, baisse, 1; brésilien, baisse, 1; égyptien, baisse, 1.

NEW-ORLEANS, 26 juin.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 17.06; cotons à terme sur juin, inscrit: juillet, 17.41-45; octobre, 16.40-45; décembre, 16.30-33; janvier, 16.27; mars, 16.31-33; mai, 16.28.

NEW-YORK, 26 juin.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 18.70; à terme sur janvier, 16.37; février, 16.47; mars, 16.56-59; avril, 16.65; mai, 16.74; juin, inscrit; juillet, 16.18-20; août, 16.95; septembre, 16.78; octobre, 16.69-71; novembre 16.85; décembre, 16.63-66.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 2.000; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'Intérieur, 2.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 6.000; France et Continent, 4.000; pour le Japon, nulles.

Dernières Nouvelles Sportives

LE XXe TOUR DE FRANCE

Classement général (suite). — 8. J. Buysse, 60 h. 23'32''; 9. Parmentier, 60 h. 26'07''; 11. Marinetto, 60 h. 30'39''; 11. Bottechia, 60 h. 18''; 12. Beckmann, 60 h. 50'47''; 13. Sellier, 60 h. 51'21''; 14. Frantz, 60 h. 53'27''; 15. Decorte, 60 h. 56'08''; 16. Belleuger, 61 h. 02'24''; 17. Benoit Faure, 61 h. 04'58''; 18. Joseph Pé, 61 h. 10'50'';